

Communiqué de presse, le 7 juillet 2023

Rencontre de l'Agam sur le thème « Adapter la ville »  
Le 5 juillet 9h30 – 12h00 à La Coque

Adapter la ville aux nouveaux impératifs que nous rencontrons, changement climatique, écologiques, développement socio-économique, autant de questionnements auxquels nous sommes confrontés en tant qu'agence d'urbanisme. Des travaux ont été engagés par l'Agence sur ces sujets depuis de nombreuses années : ville végétale, îlots de chaleurs urbains, évolution des tissus, qualité d'habiter, formes urbaines...

L'objectif de cette Rencontre était de mettre en lumière ces questions, de les contextualiser et de donner à voir au travers des projets réalisés ou en cours par Vincent Lavergne, architecte, conférencier et enseignant (ENSA Paris-La Villette). La conférence illustre la démarche de son agence autour de l'adaptation de la ville existante : la mixité des programmes (imbrication, intensification, activation), la mixité des systèmes constructifs (adaptation, rénovation, transformation), la mixité sociale (réinvention, diversification, inclusion).

Cette matinée d'échanges s'est poursuivie avec une table ronde sur le thème *Adapter la ville, et maintenant quels leviers et perspectives pour notre territoire ?* avec l'intervention d'Hervé Gatineau (Directeur immobilier Eiffage immobilier) aux côtés de Vincent Lavergne.

**Vincent Lavergne**

*Le travail de Vincent Lavergne Architecture Urbanisme est fortement engagé depuis sa création en 2017 dans la relation entre développement urbain, transition écologique et progrès social. « Une nouvelle vision émerge, celle de la ville comme organisme vivant qui évolue en permanence et qui fait écosystème, conscient de ses ressources et de son patrimoine matériel et immatériel, matière vive du changement. »*

**Contact presse**

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : [c.samper@agam.org](mailto:c.samper@agam.org)

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

*L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.*

## Les intervenants

- Grand témoin : Vincent LAVERGNE, architecte et conférencier
- Hervé GATINEAU, Directeur immobilier Eiffage immobilier

Animées par Frédéric BOSSARD, Directeur général de l'Agam



### Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : [c.samper@agam.org](mailto:c.samper@agam.org)

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39

*L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.*